

# Mettre en oeuvre le RGPD en hôtellerie

Découvrez comment intégrer le RGPD dans le secteur de l'hôtellerie avec notre formation complète. Abordant les principes fondamentaux, la mise en conformité en six étapes, et les rôles clés comme celui du DPO, ce programme vous équipe des connaissances et outils nécessaires pour commencer à aborder la protection des données conformément à la réglementation en vigueur.

## Formateur·rice(s) :

- Charlotte - Pialab Kern

## Objectifs visés

- Identifier les principes clés du RGPD et leur pertinence spécifique pour l'hôtellerie.
- Expliquer les implications du RGPD pour les opérations quotidiennes dans un établissement hôtelier.
- Mettre en œuvre une démarche de conformité au RGPD en suivant un plan d'action en six étapes adapté à un environnement hôtelier.
- Distinguer les rôles et responsabilités au sein de l'établissement en ce qui concerne la gestion et la protection des données personnelles.
- Concevoir une stratégie de conformité personnalisée qui intègre les outils et pratiques recommandés pour maintenir la conformité au RGPD dans un contexte hôtelier.
- Assurer et maintenir la conformité au RGPD au sein des opérations hôtelières.

## Méthodes d'évaluation

- Cas pratique
- Quiz

## Déroulé pédagogique

### Journée 1

- Introduction au RGPD et son importance en hôtellerie
- Principes fondamentaux du RGPD
- Mise en conformité en 6 étapes

- Cas pratique
- Pause déjeuner
- Les rôles et responsabilités
- Outils et stratégies de conformité
- Cas pratique et Quiz

## Informations complémentaires

**Durée :** 6.5 heures de formation sur 1 jour

**Pré-requis :**

**Public concerné :** Dirigeants, responsables de services.

**Tarif** 675,00 € HT (Exonération de TVA - Art.261.4.4° a du CGI)